Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203830-20260605-DEL2026050601-DE

TROGUÉRY

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de TROGUERY

Séance du vendredi 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le vendredi 5 juin à 18 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Serge HENRY

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 10 – Nombre de votants : 10
Absents : 0 – Exclus : 0 – Date de convocation : 22/05/2026 – Date d'affichage : 22/05/2026

Etaient présents : MM. Serge HENRY, Claire BLOAS, Nathalie CADREN, Gilles DEFORGES Alan LE GRUIEC, Moïse LE ROY, Yvan PASQUIOU, Eva PENNEC, Isabelle POULAIN, Raoul SINCERE,

Etaient absents : Anne-Yvonne CASTEL (a donné procuration à Raoul SINCERE)
Procuration :
Secrétaire de séance : Isabelle POULAIN

OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Conformément au décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et à l'arrêté préfectoral en date du 20 mai 2026 fixant le nombre de délégués à élire.

Le Maire rappelle que pour la commune de Troguéry, il y a un délégué titulaire et trois délégués suppléants à élire. Il rappelle également qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin majoritaire à deux tours.

Après constitution du bureau de vote et appel nominal de tous les conseillers, Il est procédé à l'élection des délégués :

Délégué :
Est candidat : Serge HENRY

Nombre de conseiller présents et représentés : 11
Nombre de conseillers présent n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
Nombre de votants 'enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203830-20260605-DEL2026050601-DE

NOM PRENOM CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
HENRY serge	DIX - 10

Monsieur Serge HNERY a été proclamé élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

Sont candidats : Claire BLOAS, Gilles DEFORGES, Yvan PASQUIOU

Nombre de conseiller présents et représentés : 11
Nombre de conseillers présent n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
Nombre de votants enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

NOM PRENOM CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BLOAS Claire	Onze - 11
DEFORGES Gilles	Onze - 11
PASQUIOU Yvan	Onze - 11

Mme Claire BLOAS a été proclamée élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.
Mr Gilles DEFORGES a été proclamé élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.
Mr Yvan PASQUIOU a été proclamé élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Pour extrait conforme au registre le 5/06/2026
Le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE TROGUERY 22450 CÔTES D'ARMOR